

# Recyclage

# CASE STORY

Bourgeoisie de Gretzenbach (Suisse)

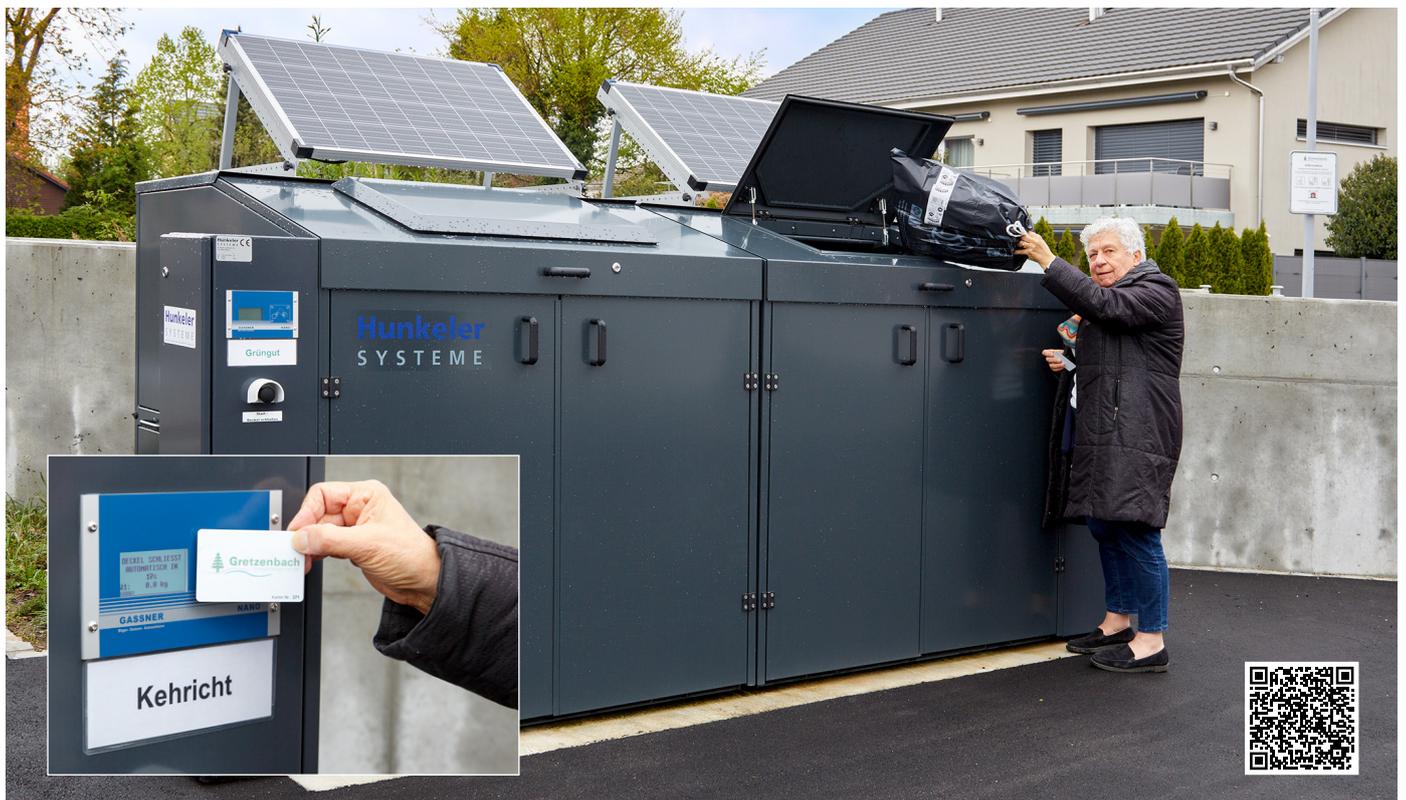
## Compact, propre, respectueux de l'utilisateur

La bourgeoisie de Gretzenbach élimine les déchets verts et les ordures d'un immeuble d'habitation nouvellement construit via deux «déchetteries» de Hunkeler Systeme AG et les facture selon le principe du pollueur-payeur. Le fait que tous les déchets soient collectés et éliminés à un endroit central a été convaincant.

L'été dernier, la bourgeoisie de Gretzenbach a emménagé dans un nouveau bâtiment comprenant des appartements et un magasin de village. Parallèlement, la gestion des déchets a été réorganisée. Les habitants se débarrassent de leurs déchets verts et de leurs ordures ménagères dans deux déchetteries de la maison Hunkeler Systeme AG.

La facturation s'effectue selon le principe du pollueur-payeur. Les utilisateurs paient exactement pour les quantités de déchets qu'ils éliminent. Le poids des déchets est enregistré sur une balance interne et le montant correspondant est débité au moyen d'une carte personnalisée.

«Avec la déchetterie de Hunkeler Systeme AG, nous avons trouvé une solution propre», déclare la présidente de la commune bourgeoise de Gretzenbach Ruth Liechti-Leuenberger. «L'élimination des déchets verts et des ordures ménagères est regroupée dans un système compact». Elle apprécie particulièrement le fait qu'il n'y ait plus deux conteneurs par unité d'habitation pour les ordures et les déchets verts devant le bâtiment, mais que l'ensemble des déchets soit éliminé de manière bien ordonnée à un endroit central. Le ramassage des ordures et des déchets verts profite également du système. Au lieu d'une multitude de conteneurs, il suffit de vider un conteneur de 1100 litres.



Après inscription au moyen d'une carte personnalisée (petite image), une trappe s'ouvre automatiquement et les déchets peuvent être déposés.



Alors qu'ailleurs, deux conteneurs par unité d'habitation sont placés devant le bâtiment pour les ordures et les déchets verts, la commune bourgeoise de Gretzenbach élimine l'ensemble des déchets de manière bien ordonnée à un endroit central. La déchèterie comprend un conteneur standard pour les déchets verts (conteneur vert) et un autre pour les ordures ménagères (conteneur gris). La technique solaire alimente les déchetteries en énergie électrique.

### Nombre illimité de licences

L'administration communale de Gretzenbach est chargée de la facturation des coûts. Les données saisies par les clients dans les déchetteries sont transmises en ligne à l'administration via le logiciel WebConnect. WebConnect repose sur la technologie du cloud. Les données sont stockées sur un serveur central et peuvent être consultées sur n'importe quel terminal connecté à Internet via un navigateur courant. L'installation locale d'un logiciel spécial n'est pas nécessaire. WebConnect ne connaît aucune limite en

termes de licences. Si l'installation d'autres unités de gestion des déchets est prévue à l'avenir, elles peuvent être facilement intégrées dans le logiciel.

Chaque bâtiment de collecte des déchets est équipé de cellules photovoltaïques. Les cellules fournissent l'énergie électrique nécessaire à l'ouverture et à la fermeture automatiques des points de dépôt. Les déchetteries sont ainsi autosuffisantes en énergie et les installations électriques coûteuses deviennent superflues.



### Principe pollueur-payeur introduit il y a trente ans

Après environ un an de travaux, la bourgeoisie de Gretzenbach a pu emménager dans son nouveau bâtiment au centre du village à l'été 2023. Le bâtiment est certifié selon le standard Minergie-P et abrite dix appartements ainsi qu'un magasin au rez-de-chaussée. À l'exception du sous-sol, des murs intérieurs du rez-de-chaussée et de la cage d'escalier, la maison a été construite en bois suisse, sous forme de ce que l'on appelle une ossature bois.

Les deux déchetteries ne sont pas vraiment une nouveauté à Gretzenbach. Il y a trente ans déjà, la commune a introduit l'élimination des déchets selon le principe du pollueur-payeur. A l'époque, les grands immeubles collectifs étaient équipés de grands conteneurs avec balance intégrée, le paiement se faisant au moyen d'une carte de crédit. Les habitants des maisons individuelles et des immeubles à deux logements éliminent leurs ordures et leurs déchets verts dans des conteneurs munis d'une puce intégrée. Le poids est enregistré lors du vidage et le montant correspondant est facturé par la commune.